



## Déclaration de **bris de glace**

à envoyer par lettre recommandée à votre assureur dans les 5 jours ouvrés

En cas de bris de glace, remplissez également une déclaration après avoir fait effectuer les travaux par un miroitier.

Si vous avez besoin de retrouver votre n° de contrat habitation, contactez votre Conseiller AXA. Ses coordonnées se retrouvent facilement sur le site en cliquant en haut à droite des pages sur : « Recherchez un conseiller »

Votre nom : .....

Votre prénom : .....

Votre adresse : .....

.....  
.....  
.....

N° de téléphone où l'on peut vous joindre : .....

N° de contrat Assurance habitation : .....

Date du sinistre : .....

Description des glaces endommagées : .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Circonstances du sinistre, si vous en avez connaissance .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Toutes les déclarations de sinistres sont à votre disposition sur le site web d'AXA, [www.axa.fr](http://www.axa.fr)